

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

ALERTE N° 1 CONCERNANT SODEXO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2020) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.



SODEXO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 21 JANVIER 2020

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 11 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération du Directeur Général présentée au vote des actionnaires n'exclut pas un maintien du bénéfice des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 : Titre II-C 4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans).

- RESOLUTION 15: Modification statutaire

Analyse

La résolution propose de réduire le délai de déclaration des franchissements de seuils statutaires à 5 jours (au lieu de 15 jours) et d'abaisser de 2,5% à 1% le seuil statutaire de déclaration, ce qui pourrait être assimilé à un dispositif destiné à contrer une prise de contrôle.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :
Titre I C 1

L'AFG n'est pas favorable, et ce dans l'intérêt des minoritaires, à l'existence de dispositifs anti-OPA.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de SODEXO (post AG en cas d'adoption des résolutions)

Le conseil d'administration de SODEXO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 70% de membres libres d'intérêts hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Sophie Bellon-Clamens	Président Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	58	FR	31	2021	0	2		M	
	François-Xavier Bellon	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	81%	M	54	FR	31	2022	0	1	M		
	Nathalie Bellon-Szabo	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	55	FR	31	2021	0	1		M	
	Philippe Besson	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	63	FR	6	2023	0	1			M
	Cathy Martin	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	75%	F	47	CA	5	2021	0	1	M		
	Emmanuel Babeau		Libre d'intérêts	100%	M	52	FR	4	2022	1	3	M		M
	Françoise Brougher		Libre d'intérêts	81%	F	54	US	8	2021	1	1		M	M
	Soumitra Dutta		Libre d'intérêts	100%	M	56	IN	5	2021	0	2	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Laury		Libre d'intérêts	n.a	F	54	FR	Nouveau	2023	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Luc Messier		Libre d'intérêts	n.a	M	55	US	Nouveau	2023	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Stabile		Libre d'intérêts	88%	F	49	FR	2	2023	0	4	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Cécile Tandeau de Marsac		Libre d'intérêts	100%	F	56	FR	3	2023	0	1		P	P

2. Spécificités

- Les statuts de la société SODEXO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET